

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°128, Juin 2017



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- 13^{ème} édition de la Journée du Paysan, Ségou le 25 mai 2017.

13^{ème} édition de la Journée du Paysan, Ségou le 25 mai 2017.

La 13^{ème} édition de la Journée du Paysan s'est tenue à Ségou, le 25 mai 2017 sous la présidence effective de Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat. Elle a été précédée des Rencontres Préparatoires les 23 et 24 mai 2017 au Stade Amary DAOU de Ségou.

La 13^{ème} édition de la Journée du Paysan a regroupé 2 000 producteurs venus de l'ensemble des régions administratives et du District de Bamako et des représentants des Ministères de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, des Collectivités Territoriales, des services techniques, des Offices, des Projets et Programmes, des Chambres d'Agriculture, des Organisations Professionnelles Agricoles, des Femmes Rurales, des Jeunes Ruraux et des Partenaires Techniques et Financiers.

La Journée a également enregistré une grande mobilisation de la population de Ségou estimée à 4 000 participants.

Le thème central de cette 13^{ème} édition a porté sur «Investir dans l'emploi des jeunes en milieu rural». La cérémonie de la 13^{ème} édition de la Journée du Paysan a été marquée par :

- ✓ le mot de bienvenue du Maire de la Commune de Ségou
- ✓ l'intervention du représentant des agriculteurs
- ✓ l'intervention du représentant des éleveurs

- ✓ l'intervention du représentant des pêcheurs/pisciculteurs
- ✓ l'intervention du représentant des exploitants forestiers
- ✓ l'intervention de la représentante des femmes rurales
- ✓ l'intervention du représentant des jeunes ruraux
- ✓ l'allocution du Président de l'APCAM
- ✓ l'intervention de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat
- ✓ le lancement de la campagne Agricole par le Président de la République
- ✓ le déjeuner offert par le Président de la République

Les préoccupations soumises au Président de la République par les producteurs Agricoles et adoptées par les Rencontres Préparatoires ont porté sur :

Au titre de l'agriculture

- Les difficultés majeures rencontrées

- Insuffisance des terres agricoles aménagées
- Insuffisance d'ouvrages régulateurs
- Destruction ou l'enlèvement des équipements agricoles dans les localités des régions du nord
- Absence d'accompagnement des Banques dans les zones du nord
- Insuffisance dans la gestion des conventions agropastorales.
- Attaques acridiennes (sauterelles et criquets), des chenilles, des insectes et d'oiseaux.

- Les propositions d'amélioration de la campagne agricoles 2017/2018

- ✓ Poursuivre les aménagements hydro-agricoles et réhabiliter les périmètres dégradés ;
- ✓ Veiller à la bonne gestion des cautions techniques d'engrais ;
- ✓ Permettre la circulation des engins à deux roues (motos) de 6 h 00 à 18 h00 dans les localités concernées afin que les producteurs puissent s'occuper de leurs activités agricoles ;
- ✓ Equiper les producteurs en matériels agricoles selon les zones de production (motoculteurs, motopompes, tracteurs, semoirs, batteuses, repiqueuses, bœufs de labour, charrues,

- multiculteurs, équipements de maraichage) et décentraliser la distribution ;
- ✓ Veiller à une bonne utilisation des semences certifiées par les producteurs ;
- ✓ Mettre à la disposition des producteurs maraichers et fruitiers des engrais spécifiques ;
- ✓ Rendre disponibles les produits et matériels de lutte antiacridienne dans les zones à risque ;
- ✓ Poursuivre l'opération « pluies provoquées » sur l'ensemble du territoire ;
- ✓ Appliquer les conventions de gestion agropastorales en particulier les dates d'entrée et de sortie des animaux dans les zones de cultures ;
- ✓ Limiter les importations des produits agricoles en fonction des besoins nationaux et du niveau de production nationale ;
- ✓ Favoriser l'installation des jeunes pépiniéristes de la production des plants en général et de la banane en particulier ;

- **Les propositions pour favoriser l'investissement dans l'emploi des jeunes en milieu rural**

- ✓ Encourager la mise en place des organisations formelles des jeunes ruraux (coopératives, GIE) pour la gestion des équipements subventionnés
- ✓ Accompagner les jeunes ruraux en mettant en place des lignes de crédits avec des taux d'intérêts bonifiés ;
- ✓ Appliquer les textes qui règlementent l'orpaillage dans les zones rurales ;
- ✓ Etendre la valorisation des ressources en eaux souterraines aux régions du nord.

Au titre de l'élevage

- **Les difficultés majeures rencontrées**

- ✓ Difficultés d'acquisitions et de distribution de l'aliment bétail subventionné au niveau des régions ;
- ✓ Coût élevé de l'aliment bétail non subventionné ;
- ✓ Insuffisance de pistes pastorales, base des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs ;
- ✓ Fréquences de vol des animaux ;
- ✓ Difficultés de commercialisation du lait local ;

- **Les propositions d'amélioration de la campagne agricoles 2017/2018**

- ✓ Prendre les dispositions pour mettre l'aliment bétail subventionné au niveau de chaque cercle tout en respectant le calendrier ;
- ✓ Revoir le prix de l'aliment bétail subventionné à hauteur de 50% ;
- ✓ Diffuser et appliquer les textes sur la charte pastorale ;
- ✓ Adopter une loi de criminalisation du vol de bétail ;
- ✓ Installer des unités et usines de transformation de lait dans les bassins de grande production ;
- ✓ Rendre disponible à temps le vaccin contre la fièvre aphteuse ;

- ✓ aménager des périmètres pastoraux dans les régions du Nord ;

- **Les propositions pour favoriser l'investissement dans l'emploi des jeunes en milieu rural**

- ✓ Organiser les jeunes en structure formelle (GIE ; Coopérative et autres)
- ✓ Renforcer les capacités des producteurs et les appuyer en moyens matériels et financiers ;
- ✓ Développer les cultures fourragères en dotant les jeunes d'espace de culture et faciliter l'accès aux crédits.

Au titre de la pêche/pisciculture

- **Les difficultés majeures rencontrées**

- ✓ Insuffisance d'implication des bénéficiaires dans la distribution des cages flottantes
- ✓ Cout élevé des cages, des étangs et intrants
- ✓ Mauvaises pratiques de pêche dans certaines zones (barrages artisanaux de pêche des alevins)
- ✓ l'insuffisance de crue due aux effets néfastes du changement climatique
- ✓ la gestion des lâchées d'eau des barrages de Manantali et selingué
- ✓ la mévente de plusieurs tonnes de poissons transformés due à l'insécurité dans le pays (frein à l'arrivée des clients sous régionaux principaux clients grossistes)
- ✓ Retard dans la mise en place de la subvention.

- **Les propositions d'amélioration de la campagne agricoles 2017/2018**

- ✓ Former et équiper les pêcheurs pour la production d'alevins et les racheter avec eux pour empoissonner les fleuves et les mares (mesure d'accompagnement très efficace pour les pêcheurs et une augmentation de la ressource) ;
- ✓ Mettre les zones empoissonnées en défends pendant une période déterminée ;
- ✓ Ramener les subventions des intrants équipements à 50%.
- ✓ Installer les équipements de pisciculture pour les pêcheurs dans leur milieu ;
- ✓ Réguler les lâchées d'eau au niveau des barrages et tenir compte des passages des poissons lors de la construction d'autres barrages.
- ✓ Diversifier les activités des pêcheurs ;
- ✓ Impliquer les OPA pêche et pisciculture dans le choix des bénéficiaires (cages flottantes, bacs hors sol, étangs piscicoles) et leurs distributions tout en respectant le genre ;
- ✓ Punir les auteurs des mauvaises pratiques de pêche
- ✓ Mettre en œuvre de façon effective le plan de campagne au point de vue financier

- **Les propositions pour favoriser l'investissement dans l'emploi des jeunes en milieu rural**
- ✓ Former, équiper et installer les jeunes pêcheurs (filles et garçons) ;
- ✓ Former les jeunes et les installer en construction d'étangs piscicoles, de cages flottantes et bac hors sol ;
- ✓ Former, équiper et installer les jeunes filles et jeunes femmes en transformation et conservation de poissons ;
- ✓ Organiser les voyages d'études et d'échanges d'expériences à l'intérieur et à l'extérieur.
- ✓ Insuffisance d'eau dans les périmètres maraîchers ;
- ✓ Retard dans l'acquisition des intrants (semences, engrais) ;
- ✓ Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ;
- ✓ Faible revenu des femmes (insuffisance de fonds) ;
- ✓ Insuffisance d'accès des femmes rurales au crédit ;
- ✓ Insuffisance d'équipements (toute filière confondue) pour les femmes ;
- ✓ Vol de bétail ;
- ✓ Maladie de bétail ;
- ✓ Insécurité et instabilité.

Au titre de l'exploitation forestière

- **Les difficultés majeures rencontrées**
- ✓ Absence d'évaluation du potentiel de ressources ligneuses dans les régions
- ✓ Insuffisance de formation des exploitants sur les nouvelles techniques d'exploitation forestières et fruitières et d'installation des forêts
- ✓ Faible protection des espèces autochtones en voie de disparition (neré, dokora, kuna, guenu, sunsun, tabakunba)
- ✓ Attaque des insectes nuisibles aux exploitations forestières et fruitières (mangue, anacarde, orange, karité)

- **Les propositions d'amélioration de la campagne agricoles 2017/2018**
- ✓ Procéder à une évaluation du potentiel des ressources ligneuses dans chaque région
- ✓ Favoriser l'exploitation et l'utilisation des eaux souterraines et de surface
- ✓ consolider la politique d'information et de sensibilisation des exploitants forestiers
- ✓ Procéder aux formations des exploitants forestiers sur les nouvelles techniques, d'aménagement et d'exploitation des forêts
- ✓ Appliquer les textes régissant la protection et la vulgarisation des espèces forestières autochtones en voie de disparition (nere, zanban, si, pekun, zekene, tomi, dokora.....)
- ✓ Intensifier les traitements des insectes nuisibles à travers les pièges de mouches et autres produits certifiés.

- **Les propositions pour favoriser l'investissement dans l'emploi des jeunes en milieu rural**
- ✓ Aménager les superficies de verger en milieu rural pour l'installation des exploitants forestiers
- ✓ Suivre et évaluer les activités des exploitants installés
- ✓ Faire une politique de reboisement pour les jeunes
- ✓ Impliquer les exploitants forestiers de la base jusqu'au sommet dans la gestion des fonds destinés au reboisement.

Au titre des femmes rurales

- **Les difficultés majeures rencontrées**
- ✓ Faible accès à la terre

- **Les propositions d'amélioration de la campagne agricoles 2017/2018**
- ✓ Formations adaptées aux activités des femmes rurales ;
- ✓ Création de caisses d'épargne et de crédit à Kidal ;
- ✓ Mobilisation du crédit pour les femmes rurales et à des taux faibles ;
- ✓ Aménagement des points d'eaux et installation des femmes rurales conformément aux 15% de la Loi foncière ;
- ✓ Subvention de l'aliment bétail ;
- ✓ Sécurisation des personnes et de leurs biens ;
- ✓ Organisation des visites d'échanges d'expériences ;
- ✓ Prendre en compte le genre dans toutes les activités du monde rural.

- **Les propositions pour favoriser l'investissement dans l'emploi des jeunes en milieu rural**
- ✓ Octroyer des terres aménagées et sécurisées aux jeunes ;
- ✓ Former et équiper les jeunes et leurs organisations dans leurs domaines d'activités respectives et en gestion d'entreprises ;
- ✓ Faire le plaidoyer pour l'accès à la terre auprès des chefs coutumiers et des autorités en charge du foncier rural ;
- ✓ Assouplir les conditions d'octroi des ressources du PROCEJ ;
- ✓ Favoriser l'accès des jeunes au crédit ;
- ✓ Equiper les jeunes et leurs organisations en matériels, suivant les besoins ;
- ✓ Accompagner les jeunes dans la structuration de leur Fédération.

Au titre des jeunes ruraux

- **Les difficultés majeures rencontrées**
- ✓ Invasion des criquets pèlerins, des oiseaux granivores et des vers ;
- ✓ Difficulté d'accès aux intrants agricoles et à temps (engrais, semence) ;
- ✓ Difficulté d'acquisition des machines agricoles ;
- ✓ Pratique de l'orpaillage ;
- ✓ Problème d'eau au niveau de certains périmètres irrigués aménagés ;
- ✓ Zones de pâturage non contrôlées ;
- ✓ Feux de brousses ;
- ✓ Existence de maladies phyto-sanitaires ;

- **Les propositions d'amélioration de la campagne agricoles 2017/2018**

- ✓ Former les jeunes sur les technologies nouvelles de production agricole ;
- ✓ Impliquer les jeunes ruraux dans la gestion des intrants agricoles ;
- ✓ Retenir l'eau des oueds et Oasis ;
- ✓ Fixer les dunes de sable
- ✓ Interdire l'orpaillage clandestin
- ✓ Former les jeunes sur les techniques d'adaptation au changement climatique ;
- ✓ Faciliter l'acquisition des jeunes aux terres (périmètres irrigués et maraichers à moindre coût) ;
- ✓ Lutter contre les feux de brousses ;
- ✓ Promouvoir la paix et la sécurité au Mali.

- **Les propositions pour favoriser l'investissement dans l'emploi des jeunes en milieu rural**

- ✓ Faciliter l'accès des jeunes ruraux à la terre (respect des engagements de l'octroi des 15% des aménagements aux jeunes et aux femmes);
- ✓ Former les jeunes sur les techniques de l'Agriculture ;
- ✓ Former les jeunes ruraux sur tous les maillons des chaînes de valeur et la gestion d'entreprise
- ✓ Créer un fonds spécial dédié uniquement à l'emploi des jeunes ruraux ;
- ✓ Créer un partenariat dynamique avec les PTF (octroyer des quotas aux projets de jeunes ruraux, soit 15%) ;
- ✓ Fournir des mécanismes de financement souple des projets de jeunes ruraux ;
- ✓ Institutionnaliser l'approche HIMO dans la réalisation des infrastructures en milieu rural

Au titre du financement des Chambres d'Agriculture et des Organisations Professionnelles Agricoles

La loi 93-044 portant création de l'APCAM et des Chambres Régionales d'Agriculture prévoit la prise d'un décret déterminant la nature, le taux et le montant des taxes et ristournes nécessaires pour couvrir les dépenses et charges de l'institution.

Les conclusions des différentes études réalisées par l'APCAM et les initiatives dans le cadre de la mobilisation des ressources internes ont proposé des recommandations concrètes permettant de garantir un financement durable des Chambres d'Agriculture. Ainsi, il a été proposé de prendre 2% sur le budget alloué au secteur Agricole pour le financement des Chambres d'Agriculture et des Organisations Professionnelles Agricoles.

Recommandations

A l'issue des débats dans les groupes et en plénière, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

- 1- Faciliter la mise en place des organisations formelles des jeunes ruraux (coopératives,

Groupement d'Intérêt Economique) pour développer l'esprit entrepreneurial ;

- 2- Renforcer les capacités des jeunes sur les techniques innovantes de production Agricole, les doter en kits à la fin de chaque formation afin de favoriser leur installation dans leur localité d'origine.
- 3- Créer un fonds spécial dédié uniquement à l'emploi des jeunes ruraux ;
- 4- Mettre 2% du budget d'Etat alloué au Secteur Agricole à la disposition des Chambres d'Agriculture et des Organisations Professionnelles Agricoles ;
- 5- Inciter la reprise des institutions financières au profit des agriculteurs du nord du pays
- 6- Elaborer et faire signer le décret déterminant la nature, le taux et le montant des taxes et ristournes nécessaires pour couvrir les dépenses et charges votées par l'APCAM et les Chambres Régionales d'Agriculture.
- 7- Développer le système de cage flottante sur tous les plans d'eau pour lutter contre l'utilisation des dragues.

Au cours de son intervention, le Président de la République a promis de mettre 2% du budget d'Etat alloué au Secteur Agricole à la disposition des Chambres d'Agriculture et des Organisations Professionnelles Agricoles.

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.